

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
28 JANVIER 2021

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Budget primitif 2021
Budget annexe Service de
Soins Infirmiers à
Domicile**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 29 janvier 2021
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 29 janvier 2021
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 janvier 2021

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRÉQUETTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

.....
L'an deux mille vingt et un, le 28 janvier à 21 heures, le
Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-
en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 21 janvier
deux mille vingt et un, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la
Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la
commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur
SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI,
Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur
PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS,
Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET,
Madame BOUTIN, Monsieur FOUCHET*, Monsieur
MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame
GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI,
Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame
LESUEUR, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame
BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY,
Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur JEAN-
BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD,
Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

*Monsieur FOUCHET présent à partir du dossier 21 A 03

Avaient donné procuration :

Monsieur BASSINE à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Madame MEUNIER à Monsieur VENUS
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC
Madame SLEMPKES à Madame HABERT-DUPUIS
Madame GRANDPIERRE à Monsieur NDIAYE
Madame FRABOULET à Monsieur RICHARD
Monsieur GREVET à Monsieur BENTZ

Secrétaire de séance :

Monsieur MIGEON

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE SERVICE DE SOINS
INFIRMIERS A DOMICILE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Il est proposé au Conseil Municipal, d'adopter le projet de budget primitif du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour l'exercice 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 418 228 €.

SECTION D'EXPLOITATION

- Recettes	415 528 €
- Dépenses	415 528 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes	2 700 €
- Dépenses	2 700 €

Le budget 2021 du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile devra être accepté par l'Agence Régionale de la Santé.

Dans le cas contraire, il sera demandé au Conseil Municipal d'examiner un budget primitif rectifié.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ADOpte par chapitre le budget primitif du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour l'exercice 2021.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye